

**RTS 28 - TOP 5 EXECUTION VENUES
RAPPORT ANNUEL 2018**

Contenu

.....	1
INTRODUCTION	2
CONTENU DU RAPPORT	2
Rapports quantitatifs	2
Champ d'application.....	4
Analyse qualitative	4
RAPPORTS PAR CATEGORIE D'INSTRUMENTS.....	6
Actions et instruments assimilés – actions & certificats représentatifs	6
Instruments de dette – Obligations	7
Instruments de dette – Instruments du marché monétaire.....	8
Dérivés sur taux d'interet – Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	9
Dérivés sur devises – Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation.....	9
Dérivés sur devises – OTC	10
Dérivés sur Actions – Options et futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	10
Produits indicieux cotés (ETP) – fonds indicieux cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC).....	11
DISCLAIMER	11

INTRODUCTION

Conformément à la Directive et au Règlement sur les Marchés et les Instruments Financiers (MIFID II / MIFIR), BNPP PARIBAS Asset Management France (« BNPP AM France ») est tenu, en tant qu'entreprise d'investissement, de publier un rapport annuel sur les 5 principaux lieux d'exécution en terme de volume et sur la qualité d'exécution pour tous les ordres clients sous mandats de gestion exécutés, par classe d'instruments financiers.

Ce rapport présente les 5 principaux lieux d'exécution par classe d'instruments pour l'année 2018, comme requis et décrit dans la norme technique de réglementation RTS 28 de MIFIR (règlement délégué C (2016) 3337 final) et dans le Règlement délégué (UE) 2017/576 de la commission.

CONTENU DU RAPPORT

RAPPORTS QUANTITATIFS

Le RTS 28 demande la publication d'un rapport par catégorie d'instruments financiers et de donner les informations suivantes pour chacun des 5 principaux lieux d'exécution:

- a) nom et identifiant du lieu d'exécution;
- b) volume d'ordres de clients exécutés sur ce lieu d'exécution, exprimé en pourcentage du volume total d'ordres exécutés;
- c) nombre d'ordres de clients exécutés sur cette plate-forme, exprimé en pourcentage du nombre total d'ordres exécutés;
- d) pourcentage des ordres passifs et pourcentage des ordres agressifs parmi les ordres exécutés visés au point c);
- e) pourcentage des ordres dirigés (ordres dirigés) parmi les ordres exécutés visés au point c);
- f) Indication du fait que l'entreprise d'investissement a, ou non, exécuté en moyenne moins d'un ordre par jour ouvrable de l'année précédente dans cette catégorie d'instruments financiers.

BNPP AM France peut fournir le service d'investissement suivant : exécution d'ordres. En conséquence un rapport doit être publié pour chaque catégorie d'instrument financier pour ce service d'investissement.

Pour l'exécution des ordres, BNPP AM France utilise les services de l'entreprise d'investissement BNP Paribas Paribas Dealing Services (« Dealing Services») agréée pour la fourniture des services de Réception, Transmission et Exécution d'ordres pour compte de tiers (RTOE).



Le tableau suivant présente toutes les catégories d'instruments traités par BNPP AM France en 2018.

Catégories d'instruments financiers		Transmission à Dealing Services
Actions et instruments assimilés – actions & certificats représentatifs	Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6	oui
	Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4	oui
	Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2	oui
Instruments de dette	Obligations	oui
	Instruments du marché monétaire	oui
Dérivés sur taux d'intérêt	Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	oui
	Swaps, forwards et autres dérivés sur taux d'intérêt	
Dérivés de crédit	Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	
	Autres dérivés de crédit	
Dérivés sur devises	Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	oui
	Swaps, forwards et autres dérivés sur devises	oui
Instruments financiers structurés		
Dérivés sur actions	Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	oui
	Swaps et autres dérivés sur actions	
Dérivés titrisés	Warrants et dérivés sur certificats préférentiels	
	Autres dérivés titrisés	
Dérivés sur matières premières et sur quotas d'émission	Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation	
	Autres dérivés sur matières premières et sur quotas d'émission	
Contrats financiers avec paiement d'un différentiel		
Produits indiciaires cotés (ETP)	fonds indiciaires cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)	oui
Quotas d'émission		
Autres instruments		
Opérations de financement sur titres	repo/reverse repo	

N.B 1: si la ligne est grisée, cela signifie que BNPP AM France n'a pas traité d'ordre sur cette catégorie d'instrument en 2018.

La catégorie « Actions et instruments assimilés » doit être divisée en sous catégories en fonction de la liquidité des instruments traités telle que déterminée dans le cadre du régime de pas de cotation défini dans la directive 2014/65/UE.

Il y a trois niveaux de liquidité:

- pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2 000 transactions par jour)
- pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1 999 transactions par jour)
- pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)

BNPP AM France a exécuté (via l'intermédiaire de Dealing Services) des ordres sur Actions et instruments assimilés se trouvant dans les trois niveaux de liquidité. Par conséquent, ce rapport contiendra 3 tableaux pour cette catégorie.

CHAMP D'APPLICATION

Le rapport prend en compte :

- toutes les transactions exécutées par BNPP AM France (par l'intermédiaire de Dealing Services) par BNPP AM France en 2018, pour tous les ordres clients sous mandats de gestion exécutés.

ANALYSE QUALITATIVE

La politique d'exécution de BNPP AM France définit les principes applicables permettant d'assurer la meilleure exécution des ordres clients via des plateformes d'exécution ou via des contreparties/courtiers autorisés par la politique de sélection des contreparties, et de répondre ainsi aux exigences réglementaires de MiFID II. BNPP AM France prend généralement en compte plusieurs paramètres, qui peuvent être combinés ou pas, et peuvent varier selon les types d'instrument comme décrit ci-dessous :

- ⇒ Prix de l'instrument
- ⇒ Impact potentiel du marché
- ⇒ Liquidité et conditions du marché
- ⇒ Taille et type de l'ordre
- ⇒ Probabilité d'exécution
- ⇒ Vitesse d'exécution
- ⇒ Probabilité de règlement
- ⇒ Coûts de transaction directs et/ou indirects
- ⇒ Instructions spécifiques du client
- ⇒ Les capacités de négociation des contreparties/courtiers combinées avec une tarification compétitive et une couverture qualitative selon leurs performances globales définies par notre classement détaillé (cf. point (d) ci-dessous)
- ⇒ Documents légaux

Les transactions sont exécutées avec les intermédiaires présélectionnés qui correspondent le mieux à ces critères, les critères étant classés par ordre de priorité différemment en fonction de l'instrument financier et du type d'ordre.

Le présent rapport rend compte que BNPP AM France n'exécute elle-même aucun ordre pour le compte de ses clients en gestion sous mandat, et a recours à Dealing Services, filiale à 100% de BNP Paribas Asset Management, pour l'exécution de la totalité de ses ordres. BNPP AM France déploie un dispositif de contrôle permanent sur la prestation de Dealing Services visant notamment à s'assurer de la meilleure exécution des ordres clients. En conséquence l'analyse qualitative ci-après reprend les éléments de Dealing Services sur les caractéristiques des ordres traités pour le compte de BNPP AM France :

Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres :

Dealing Services peut faire appel à des courtiers/contreparties affiliés du groupe BNP Paribas. Selon les procédures de conformité internes, les courtiers/contreparties internes seront soumis aux mêmes processus et procédures de sélection et d'évaluation que tout autre intermédiaire et ne recevront aucun traitement préférentiel.

Dealing Services n'a aucun lien ni conflit d'intérêts avec les plateformes d'exécution.

Description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus :

Dealing Services n'a pas d'accord spécifique avec les lieux d'exécution en ce qui concerne les paiements effectués ou reçus, les rabais, les remises ou les avantages non monétaires. Dealing Services peut recevoir des avantages matériels et non monétaire mineurs des contreparties/brokers/plateformes et ceux-ci ne sont acceptés qu'après un examen de la part de Dealing Services, conformément à ses obligations réglementaires et à ses propres procédures internes.

Explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise :

Plateformes d'exécution

Les plateformes d'exécution auxquelles Dealing Services est connecté sont sélectionnées selon les critères :

- Instruments traités
- Efficacité opérationnelle
- Accès à la liquidité

Ci-dessous, une liste non exhaustive des principales plateformes d'exécution actuellement utilisées au sein de Dealing Services :

- Liquidnet (Actions and Fixed Income)
- ITG POSIT (Actions)
- Tradeweb (Actions et Fixed Income)
- TSOX (Fixed Income)
- Market Access (Fixed Income)
- FXAll (Change)
- CBOE / LIS (Actions, ajoutée en 2018 dans le but d'avoir un meilleur accès à la liquidité disponible chez les acteurs du « Buy Side »)

Contreparties et Courtiers

Dealing Services ne détermine pas la liste des contreparties et des courtiers avec lesquels elle est autorisée à travailler ; la liste est fixée par les BNPP AM France

Deux fois par an, Dealing services évalue la qualité de la prestation des brokers et des contreparties avec lesquels elle a travaillé. Chaque intermédiaire est évalué et noté selon un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs (offre électronique, couverture marché et instruments, prix proposé, liquidité fournie, suivi post trade...). Cette évaluation est transmise à BNPP AM France.

Les résultats du vote d'exécution sont utilisés, parmi d'autres critères, au quotidien dans le cadre de la best sélection des brokers/contrepartie et la best exécution.

Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres :

Tous les clients de Dealing Services sont des clients professionnels. Tous les ordres des clients sont traités avec les mêmes diligences.

Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client :

Dealing Services n'a pas de client de détail.

Une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575 :

Ce point sera détaillé instrument par instrument.

S'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

Dealing Services n'utilise pas d'éléments provenant de fournisseur de système consolidé de publication.



RAPPORTS PAR CATEGORIE D'INSTRUMENTS

ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES – ACTIONS & CERTIFICATS REPRESENTATIFS

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Tick Size liquidity band 5 and 6

Class of Instrument	1- Equities - Shares & Depository Receipts					
Notification if <1 average trade per business day in	N					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Tick Size liquidity band 3 and 4

Class of Instrument	1- Equities - Shares & Depository Receipts					
Notification if <1 average trade per business day in	N					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%			N/A

Tick Size liquidity band 1 and 2

Class of Instrument	1- Equities - Shares & Depository Receipts					
Notification if <1 average trade per business day in	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%			N/A

Chaque ordre est évalué par les négociateurs qui déterminent quels critères d'exécution sont les plus importants et donc la stratégie à employer afin d'obtenir le meilleur résultat possible.

Dans le but d'obtenir le meilleur prix d'exécution, les négociateurs prennent en compte les coûts d'exécution (frais de courtage) convenus entre les clients et leurs courtiers.

Le prix (incluant le coût implicite) est généralement le critère que les négociateurs considèrent comme le plus important lorsqu'ils traitent des actions, bien que la vitesse soit également un facteur important lorsqu'ils veulent profiter d'un prix particulier observé sur le marché, ou pour éviter un impact défavorable sur le marché si l'ordre est de grande taille ou si le marché est volatil.



Les exécutions sur les instruments de type actions sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

La grande majorité des ordres actions gérés par Dealing Services sont transmis aux courtiers de BNPP AM et apparaîtront dans les rapports de transmission des trois bandes de liquidité.

Les ordres sur les actions qui sont exécutés directement par les négociateurs correspondent à des actions moins ou peu liquides ou à des ordres avec des nominaux importants qui peuvent être exécutés sur des plateformes d'exécution conditionnelles qui mettent en rapport des intérêts contraires de façon anonyme ou qui peuvent être exécutés de façon bilatérale avec un ou des courtiers qui ont publié des indications d'intérêts inverses et qui offrent les meilleures conditions d'exécution.

Il appartient au négociateur d'utiliser les différents modes d'exécutions proposés par les brokers et les contreparties (algorithmes, program trading ...)

Pour les trois bandes de liquidité, et pour les services d'exécution et de transmission, Dealing Services utilise l'analyse TCA (Analyse des Coûts de Transaction) pour contrôler sa qualité d'exécution et monitorer ses performances d'exécution. Pour chaque transaction, le prix d'exécution est comparé à une valeur d'un benchmark qui est fournie par un fournisseur de données TCA indépendant.

Les benchmarks de référence ont été choisis par type d'ordre pour obtenir un benchmarking efficace et cohérent. Les écarts par rapport aux benchmarks qui sont supérieurs à une limite prédéterminée sont tous justifiés par les négociateurs.

La qualité d'exécution est régulièrement revue par les responsables des tables de négociation (contrôles de premier niveau), les équipes de conformité (contrôles de deuxième niveau) de BNPP AM France et les équipes de stratégie d'investissement de BNPP AM (intégrant BNPP AM France ...).

INSTRUMENTS DE DETTE – OBLIGATIONS

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	2- Debt Instruments - Bonds					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	N					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type obligataire sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

Les obligations moins ou peu liquides, ou les ordres avec un nominal important ou les ordres spécifiques peuvent être exécutés "hors plateforme" (téléphone ou IB Chat) car ils exigent plus d'interaction entre les négociateurs et les contreparties. Dans la mesure du possible, les négociateurs effectuent un processus d'appel d'offres.

Dans certains cas, Dealing Services peut ne pas être en mesure d'organiser un appel d'offres ou l'estimer inapproprié dans l'intérêt du client, ce qui permet de justifier de facto que le critère du prix a été respecté.

Sans constituer une liste exhaustive, il peut s'agir des circonstances suivantes :



- ⇒ besoin de garantir le maximum de confidentialité ;
- ⇒ illiquidité de l'instrument financier concerné ;
- ⇒ toute situation dans laquelle l'appel d'offres va à l'encontre des intérêts des clients.

Pour les obligations, Dealing Services utilise deux types de rapport pour effectuer ses contrôles sur la qualité d'exécution et surveiller ses performances d'exécution :

- ⇒ un rapport «RFQ» récapitulant les prix reçus des contreparties mises en compétition lors d'un appel d'offres, les justifications des négociateurs lorsque le prix d'exécution diffère du meilleur prix reçu ou bien s'il y a eu un nombre insuffisant de contreparties contactées lors d'un appel d'offres ;
- ⇒ un rapport fondé sur l'analyse TCA (Analyse des Coûts de Transaction). Pour chaque transaction, le prix d'exécution est comparé à une valeur de benchmark de référence qui est fournie par un fournisseur de données TCA indépendant.

La qualité d'exécution est régulièrement contrôlée par les responsables des tables de négociation (contrôles de premier niveau), les équipes de conformité (contrôles de deuxième niveau) de BNPP AM France et les équipes de stratégie d'investissement de BNPP AM (intégrant BNPP AM France).

INSTRUMENTS DE DETTE – INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	3- Debt Instruments - Money Market					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type Marché Monétaire sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

La grande majorité de l'activité est faite hors plateforme (téléphone, IB Chat) en raison de la nature même des instruments du marché monétaire. Dans la mesure du possible, les négociateurs effectuent un processus d'appel d'offres.

Dans certains cas, Dealing Services peut ne pas être en mesure d'organiser un appel d'offres ou l'estimer inapproprié dans l'intérêt du client, ce qui permet de justifier de facto que le critère du prix a été respecté.

Sans constituer une liste exhaustive, il peut s'agir des circonstances suivantes :

- ⇒ besoin de garantir le maximum de confidentialité ;
- ⇒ illiquidité de l'instrument financier concerné ;
- ⇒ toute situation dans laquelle l'appel d'offres va à l'encontre des intérêts des clients.

Pour faire ses contrôles sur la qualité d'exécution, Dealing Services utilise un rapport «RFQ» récapitulant les prix reçus des contreparties mises en compétition lors d'un appel d'offres, les justifications des négociateurs lorsque le prix d'exécution diffère du meilleur prix reçu ou bien s'il y a eu un nombre insuffisant de contreparties contactées lors un appel d'offres.

La qualité d'exécution est régulièrement contrôlée par les responsables des tables de négociation (contrôles de premier niveau), les équipes de conformité (contrôles de deuxième niveau) de BNPP AM France et les équipes de stratégie d'investissement de BNPP AM (intégrant BNPP AM France).

DERIVES SUR TAUX D'INTERET – FUTURES ET OPTIONS ADMIS A LA NEGOCIATION SUR UNE PLATE-FORME DE NEGOCIATION

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	Interest Rate Derivatives - Futures and options admitted to trading on a trading venue					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type dérivés sur taux d'intérêt sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et de probabilité de règlement-livraison des titres.

La majorité des futures et options sur crédit sont transmis aux brokers par les négociateurs de Dealing Services.

Les cas où les négociateurs ne transmettent pas mais exécutent l'ordre correspondent au cas de renouvellement de position (« rollover ») : selon les paramètres des ordres, les négociateurs peuvent faire un appel d'offre pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

DERIVES SUR DEVISES – FUTURES ET OPTIONS ADMIS A LA NEGOCIATION SUR UNE PLATE-FORME DE NEGOCIATION

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	6- Currency derivatives - Futures and options admitted to trading on a trading venue					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type dérivés sur devises sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

La majorité des futures et options sur devises sont transmis aux brokers par les négociateurs de Dealing Services.

Les cas où les négociateurs ne transmettent pas mais exécutent l'ordre correspondent au cas de renouvellement de position (« rollover ») : selon les paramètres des ordres, les négociateurs peuvent faire un appel d'offre pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

DERIVES SUR DEVICES – OTC

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	Currency derivatives - OTC					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	

DERIVES SUR ACTIONS – OPTIONS ET FUTURES ADMIS A LA NEGOCIATION SUR UNE PLATE-FORME DE NEGOCIATION

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	8- Equity derivatives - Futures and options admitted to trading on a trading venue					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type dérivés sur actions sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

La majorité des futures et options sur actions sont transmis aux brokers par les négociateurs de Dealing Services.

Les cas où les négociateurs ne transmettent pas mais exécutent l'ordre, correspondent au cas de renouvellement de position (« rollover ») : selon les paramètres des ordres, les négociateurs peuvent faire un appel d'offres pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

PRODUITS INDICIELS COTES (ETP) – FONDS INDICIELS COTES (ETF), EXCHANGE TRADED NOTES (ETN) ET EXCHANGE TRADED COMMODITIES (ETC)

Rapport liées à l'utilisation des services de BNPP Dealing Services pour l'exécution des ordres

Class of Instrument	12- Exchange traded products					
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	Y					
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Rank	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
BNP PARIBAS DEALING SERVICES - 969500Q2O3LO58RTEJ96	1	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Les exécutions sur les instruments de type ETP sont généralement dirigées par le prix de l'instrument et la taille de l'ordre, et ensuite la liquidité et les conditions de marché, la rapidité d'exécution et la probabilité de règlement-livraison des titres.

Une bonne partie des ETP sont transmis aux brokers par les négociateurs de Dealing Services. Selon les paramètres des ordres, les négociateurs peuvent ne pas transmettre mais exécuter les ordres ; dans ce cas les négociateurs procèdent à un appel d'offres pour obtenir les meilleurs résultats possibles ; c'est le cas notamment, des ETP traités avec le type d'ordre « NAV Garantie ».

Pour les ETF, Dealing Services utilise un rapport «RFQ» récapitulant les prix reçus des contreparties mises en compétition lors d'un appel d'offres, les justifications des négociateurs lorsque le prix d'exécution diffère du meilleur prix reçu ou bien s'il y a eu un nombre insuffisant de contreparties contactées lors d'un appel d'offres.

La qualité d'exécution est régulièrement contrôlée par les responsables des tables de négociation (contrôles de premier niveau), les équipes de conformité (contrôles de deuxième niveau) de BNPP AM France et les équipes de stratégie d'investissement de BNPP AM (intégrant BNPP AM France).

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

